

**SPIP 62 – ALIP CD DE BAPAUME + QLCO
VENDIN-LE-VIEIL**

Mardi 31 mars 2026

COMPTE-RENDU DE VISITE

Le mardi 31 mars 2026, une délégation **FO JUSTICE**, composée de représentants régionaux, départementaux et locaux, s'est rendue au Centre de détention de Bapaume ainsi qu'au Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO).

Centre de détention de Bapaume

Dans le cadre de notre visite, nous avons rencontré une équipe investie, dynamique et pleinement engagée dans le bon fonctionnement du service. Les échanges ont permis de mettre en lumière certaines difficultés opérationnelles rencontrées par l'équipe. Des aménagements ont ainsi été pensés et obtenus en collaboration avec la directrice de service.

Dans cette perspective, une note de service à visée organisationnelle devrait prochainement voir le jour afin d'entériner de nouvelles modalités de fonctionnement, adaptées aux contraintes actuelles, tout en soutenant la continuité et la qualité du travail réalisé.

Notre organisation syndicale veillera au respect des engagements pris ainsi qu'à la bonne organisation du service.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe pour sa disponibilité, ainsi que la directrice de service pour la qualité des échanges.

Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO) de Vendin-le-Vieil

Les conditions de travail des agents ont évolué sur l'ensemble de l'établissement, notamment pour les personnels exerçant au SPIP. En effet, la prise en charge exclusive d'un nouveau public, en lien étroit avec la criminalité organisée, induit des pratiques professionnelles sensiblement différentes et, pour beaucoup, inédites.

L'objectif de cet établissement est de neutraliser, sur le plan criminologique, les personnes qui y sont incarcérées, notamment en :

- isolant les personnes détenues (activités en petits groupes, avec des compositions stables) ;
- limitant les contacts extérieurs, que ce soit dans la gestion des parloirs ou des conversations téléphoniques ;
- sécurisant les locaux (caméras, clôtures, portiques à ondes millimétriques, renforcement des fenêtres, brouilleurs de drones et de téléphones portables, etc.) ;
- réorganisant les pratiques professionnelles du personnel de surveillance (palpations, présence de trois agents par coursive, ouvertures de cellules sécurisées, etc.).

Comme cela est souvent constaté, la place du SPIP dans ce type d'établissement a été pensée tardivement. Les agents du SPIP apparaissent encore trop souvent comme la « cinquième roue du carrosse », alors même que ce service est essentiel et doit être pleinement intégré et anticipé dans l'organisation de ces structures.

Fonctionnement du SPIP au QLCO : Le QLCO étant auparavant une maison centrale, les agents disposaient déjà de compétences solides pour la prise en charge de personnes condamnées à de longues peines et profils particuliers. Toutefois, la transformation de l'établissement a entraîné des changements importants : la quasi-totalité des pratiques a été modifiée du fait de ces nouvelles prise en charge, notamment dans un souci de protection des agents afin de prévenir les risques de représailles et de pressions corruptives.

Sans entrer dans le détail organisationnel :

- les entretiens avec les personnes détenues se déroulent désormais en binôme de CPIP ;
- les dossiers sont devenus des dossiers de service, sans référent unique identifié ;
- les appels des familles ne sont plus traités directement, mais via des messages vocaux, sans contact immédiat avec un agent ;
- les procédures font l'objet d'une anonymisation accrue ;
- les réunions d'équipe se sont multipliées.

Par ailleurs, l'équipe a été réduite à la suite du départ de deux agents, mis à disposition de l'ALIP de Béthune, laquelle bénéficie ainsi d'un renfort bienvenu au regard de ses difficultés en ressources humaines. L'administration ayant estimé que l'effectif de CPIP était trop important pour le QLCO, permettant ainsi de soutenir cette antenne.

Cependant, plusieurs éléments semblent avoir été insuffisamment anticipés :

- l'organisation des entretiens en binôme est particulièrement chronophage et réduit fortement la flexibilité des agents dans la gestion de leur emploi du temps ainsi que le nombre de créneaux disponibles ;
- la mise en place future d'actions collectives en petits groupes entraînera mécaniquement une augmentation de la charge de travail des agents du SPIP ;
- la reprise des sessions QER viendra également accroître cette charge de travail ;
- compte tenu de la taille réduite de l'équipe, toute absence prolongée d'un ou plusieurs agents pourrait fragiliser fortement le fonctionnement du service au regard des exigences sécuritaires.

Dans ce contexte, il aurait été opportun de maintenir un léger sureffectif lors de l'ouverture de l'établissement, au moins durant la première année, afin de pallier le manque de visibilité sur l'évolution de l'activité.

Nous remercions l'ensemble des personnels rencontrés sur place pour leur accueil et la qualité des échanges, qui ont contribué à la réussite de ces visites. Nous regrettons toutefois de ne pas avoir pu rencontrer la direction de service du QLCO, mais notre équipe reste à la disposition de l'ensemble des agents absents que nous n'avons pas pu rencontrer ce jour-là. Enfin nous resterons bien évidemment particulièrement vigilants quant à l'évolution du QLCO.